

RÉSUMÉ



Michel GONNET

Président d'EUDOXIA-GB2A FINANCE
Expert associé IPEDM

Coordination :

Kelly ROBIN

Responsable des projets

Jean-Marie PAINTENDRE

Conseiller international

Le financement des TPE/PME et la sécurisation des investissements

Des enjeux majeurs pour l'intégration de la grande région
Afrique – Méditerranée – Europe et le déploiement du modèle
de coproduction

La problématique du financement des TPE/PME sur le continent africain pose plusieurs défis :

1. De quelle façon accroître le rôle des banques en tant que prêteur ?
2. Comment développer des sources de financement sous forme de capital investissement ?
3. Comment développer les marchés financiers et la bourse ?
4. Comment développer d'autres sources de financement : microfinance, finance islamique, financement participatif ou encore financement venant de la diaspora ?

L'objectif de la présente étude est d'apporter quelques réponses à certains de ces défis, en tenant compte du potentiel de coproduction entre PME de l'axe « Afrique – Méditerranée – Europe ». La coproduction peut se définir comme un nouveau modèle de coopération économique « gagnant – gagnant » fondé sur le partage de la valeur ajoutée et le transfert de technologies entre acteurs du Nord et du Sud.

Le rapport présente ici plusieurs types de propositions :



• INSTITUT DE PROSPECTIVE ÉCONOMIQUE DU MONDE MÉDITERRANÉEN •

- L'axe central du rapport est la **promotion de l'outil de garantie** économique en fonds propres qui doit être systématisé pour le prêt, en appui des banques.
Une réflexion doit être engagée pour l'extension de l'outil de garantie aux financements désintermediés, que sont principalement le capital développement et de façon plus ciblée, les marchés boursiers et financiers.
- Ce développement de la garantie et son extension à d'autres domaines ne peut se faire sans une **refonte des dispositifs d'aide à l'investissement nationaux** des pays européens et des institutions financières internationales en faisant de la coproduction un nouveau critère d'intervention. Cela signifie que les dispositifs d'aide doivent s'étendre à des investissements où l'investisseur européen n'est plus dominant ou exclusif mais au contraire, s'engage dans un partenariat long terme avec un investisseur africain. L'objectif est de pouvoir couvrir la totalité de l'investissement qu'il provienne du Nord ou du Sud.

Les autres propositions structurelles sont :

- **Une montée d'organismes financiers publics investisseurs de long terme** de type Caisse des Dépôts ou Banque publique d'investissement permettant de pallier les carences du marché de financement des TPE/PME en partenariat avec les autres acteurs publics et privés existants, de mobiliser l'épargne locale et des diasporas (particuliers et institutionnels) et enfin d'être un acteur de référence sur des produits innovants pour les marchés financiers et boursiers ;
- **L'émergence d'un écosystème lié au développement des territoires**, avec le concept d'économie sociale et solidaire qui vise les TPE et la création de zones franches et clusters de façon plus large pour l'ensemble des entreprises. Le concept de monnaie locale pourrait être un outil central du développement des territoires sur un périmètre pertinent.

Des mesures plus simples sont aussi mises en avant pour favoriser la confiance et développer le capital investissement :

- Des **fonds de fonds panafricains voire régionaux** pour diminuer et diversifier les risques et susciter la créations d'équipes de gestion avec le *track record* demandé par les investisseurs
- Un **régime fiscal adapté** pour les entreprises qui sortent de l'économie informelle pour aller sur des clusters organisés dans le cadre d'une politique industrielle transparente et affichée.

Enfin de façon plus prospective, le rapport prend en compte les évolutions technologiques et l'impact du développement blockchain/fintech ainsi que la création d'infrastructures spécifiques mettant en place l'outil « monnaie locale » sur le financement de l'économie réelle en Afrique.

En perspective, toutes les propositions mentionnées ci-dessus, si elles doivent s'appuyer sur les réalités locales et doivent donc s'y adapter, gagneraient à être mise en place dans un cadre géographique le plus large possible. L'efficacité va à la constitution de grands ensembles régionaux soumis à des règles communes, notamment juridiques, qui facilitent grandement le développement des entreprises. De ce point de vue, l'OHADA en Afrique Centrale et en Afrique de l'ouest est un exemple à suivre d'intégration juridique et donc économique.



L'Institut de prospective économique du monde méditerranéen, IPEDM, est une association reconnue d'intérêt général, créée en 2006. Think tank promoteur de la région méditerranéenne, il a pour mission de rapprocher par l'économie, les pays des deux rives de la Méditerranée et au delà, les continents européen et africain. Il est financé essentiellement par des entreprises et des particuliers qui partagent ses valeurs. L'IPEDM est présidé par Jean-Louis Guigou.